



LA VILLE DU PASSAGE D'AGEN RECRUTE DES ANIMATEURS

Pour assurer l'encadrement des temps d'activités périscolaires

Ce contrat peut comprendre : animation des TAP de 16h à 17h, garderie du matin et/ou du soir, surveillance de la pause méridienne, CLAS ou mercredi au centre de loisirs.

Durée des contrats entre 6h/semaine et 20h/semaine.

Le volume horaire du contrat varie selon le besoin du service et la disponibilité des candidats.

Diplôme souhaité : BAFA, CAP petite enfance, BAFD, BPJEPS...

Date limite de candidature : 11 juin 2021

Contrat pour la période de septembre 2021 à juillet 2022

Mission principale :

Accueillir un groupe d'enfants.

Assurer la surveillance d'un groupe d'enfant. Respecter les protocoles d'hygiène et sécurité

Concevoir proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs.

Temps Activités Périscolaires (TAP)

- Accueille et prend en charge les enfants sur les temps périscolaire (garderie, pause méridienne)
- Met en place un projet d'activité dans le respect du projet pédagogique de chaque structure
- Propose et encadre des activités de loisirs ludiques et créatives et les adapte aux différentes tranches d'âges de 16h à 17h
- Aménage les espaces en fonction des animations dans le cadre des règles de sécurité
- Met en place et range les activités en tenant compte des contraintes du partage de locaux
- Assure le lien avec le référent de l'école
- Participe aux réunions de préparations et à l'évaluation des activités réalisées

Accueil de loisirs

- Met en place des activités ludiques et créatives qui répondent aux objectifs du Projet Pédagogique définit en équipe
- Encadre des activités de loisirs et les adapte aux différents publics
- Repère les enfants en difficulté et signale la situation au responsable de la structure

CLAS

- Accompagne les élèves de cycle 3 dans les devoirs scolaires : aide aux devoirs, méthodologie, encouragements, attitude positive, ...
- Met en place des activités éducatives en lien avec le programme scolaire
- Développe des animations culturelles

Connaissance à avoir dans les domaines suivants

- Maitriser les règles de sécurité et d'encadrement
- Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité
- Garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant
- Connaissance de l'enfant et respecter les capacités, l'expression et la créativité des enfants
- Maitrise de la méthodologie de projet

Les aptitudes requises et qualités attendues

- Ponctualité et assiduité exigée
- Autonomie dans la gestion d'un groupe et l'organisation de son travail dans la préparation des activités
- Être à l'écoute et savoir dialoguer avec les enfants
- Capacité à rebondir et s'adapter en toute circonstance
- Capacité à travailler en équipe
- Faire preuve de créativité et de curiosité
- Capacité d'autoévaluation (savoir se remettre en question)

Merci d'adresser un CV et une lettre de motivation avant le 11/06/2021 par mail à grh@ville-lepassage.fr ou par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire
Mairie du Passage d'Agen
Place du Général de Gaulle
47520 LE PASSAGE d'AGEN

Pour tout renseignement veuillez contactez Mme MESNIER Manon la DRH (n°mairie : 05 53 77 18 77)